

EPS Cycle 3

Horaires

- En 2008 :
 - Horaire global annuel (108h)
- 3 h par semaine (pas d'augmentation de l'horaire).
- En 2007 :
 - Pas de changement : 3h.
- En 2002 :
 - Un horaire spécifique consacré à l'EPS est défini : 3h.

Contenu et démarche

LES NOUVEAUTÉS 2008

- Disparition des objectifs de l'EPS, des compétences générales et de la programmation.
 - Réduction des explications concernant les compétences spécifiques.
 - La compétence « *S'affronter individuellement ou collectivement* » devient « *Respecter les autres et les règles dans un affrontement sportif individuel ou collectif* ».
- Pas d'autre changement notable dans le programme.

- En 2007 :
Pas de changement.

- En 2002 :
L'éducation physique et sportive à l'école, par la diversité des expériences qu'elle propose, aide, en relation avec d'**autres champs disciplinaires**, à concrétiser certaines connaissances et notions abstraites, et à en faciliter la compréhension et l'acquisition. Elle participe de façon fondamentale à la **formation du citoyen**, en éduquant à la responsabilité et à l'autonomie.

Compétences à développer : Réaliser une performance mesurée, adapter ses déplacements à différents types d'environnement, s'opposer individuellement ou collectivement, concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive.